

INSTRUCTEUR OU INSTRUCTRICE EN AUTORISATION EN APPLICATION DU DROIT DES SOLS - SERVICE URBANISME

Au sein d'un cadre exceptionnel, la communauté de communes du Haut-Chablais (Le Biot, 74) s'étend sur un territoire de montagne composé de deux vallées, au patrimoine historique, architecturale et culturel unique.

Le service urbanisme intercommunal souhaite renforcer ses équipes (remplacement d'un congé maternité). Il est composé d'un responsable de service, un chargé d'étude, trois instructeurs et un assistant.

A ce titre, la collectivité est à la recherche d'un instructeur ou d'une instructrice en autorisation du droit des sols.

MISSIONS :

Sous l'autorité de la directrice-adjointe du service urbanisme, vous aurez les missions suivantes :

- **Instruction** des demandes d'autorisation d'urbanisme (notamment déclaration préalable), de l'avant-projet à l'autorisation de construire,
- Assurer une **aide à la décision** auprès des élus et un conseil auprès des administrés,
- **Veille juridique** en lien avec la thématique (codes de l'urbanisme, jurisprudence).

Activités détaillées :

- Vérifier la complétude et la conformité de demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'urbanisme et des servitudes applicables au terrain,
- Rédiger les actes de procédure et les propositions de décisions,
- Conseiller les communes membres sur des sujets relatifs aux autorisations d'urbanisme et des procédures à suivre,
- Lire et analyser les différents types de plans et documents d'urbanisme,
- Identifier et lancer les consultations, synthétiser les avis des services compétents,
- Accueillir les pétitionnaires et les conseiller sur les faisabilités des projets.

QUALIFICATIONS :

- Connaissance du code de l'urbanisme et des procédures administratives en la matière
- Connaissances des différents documents d'urbanisme
- Bonne communication orale et qualité rédactionnelle
- Bonne capacité d'analyse de type cas pratique
- Techniques de représentation spatiale et de lecture de plans
- Sensibilité aux principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets (ou capacité à se former)
- Maîtrise des logiciels de bureautique et du logiciel d'urbanisme NextADS / RisNet (ou capacité à se former)
- Rigueur, discrétion et autonomie

CONDITIONS DE TRAVAIL :

CDD

Lieu d'affectation : 18 route de l'Eglise, 74430 Le Biot 74430 + 1 jour de télétravail possible Service d'affectation : urbanisme

Temps de travail : complet

Salaire : Rémunération statutaire + régime indemnitaire défini selon la cotation du poste

Action sociale : Tickets Restaurant + participation à une mutuelle labellisée et à un contrat de prévoyance + Comité National d'Action Sociale

Disponibilité : à partir du 16 février jusqu'au 30 septembre (afin d'assurer une passation)

Veillez adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) à rh2@hautchablais.fr (04.50.72.14.54).

Communauté de communes du Haut-Chablais

18 route de l'Eglise

74430 Le Biot 74430